Avertissement

GRANDES CULTURES
No 38 – 20 juillet 2012

EN BREF :

– Évaluation du risque de la fusariose de l'épi des céréales (en date du 20 juillet 2012).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avertissement présente une évaluation du risque d'infection pour les céréales de printemps. Vous êtes concerné par cet avertissement si votre blé est en floraison ou sur le point de l'être, si votre culture de blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours, ou si votre culture d'orge est à l'épiaison.

Nous présentons les niveaux de risque d'infection pour certaines régions intermédiaires et pour les régions périphériques. Ailleurs, soit dans la région de Montréal (Montérégie, Vaudreuil-Dorion, Laval et Basses-Laurentides), de Lanaudière, de l'Outaouais, de l'Estrie et de la Mauricie, les stades de développement des céréales sont plus avancés que les stades possibles de traitement avec un fongicide contre la fusariose.

Les conditions météorologiques très variables d'une région à l'autre font varier le risque d'infection. **Le risque d'infection est fortement tributaire des conditions de pluie dans les prochains jours pour certaines régions. Consultez le tableau à la page suivante et soyez attentif à vos conditions spécifiques.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=2392&pid=0&r=.

Veuillez vous référer au tableau à la page suivante pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 10e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : 418 380-2100, poste 3581 ou 3551
Télécopieur : 418 380-2181 Courriel : rap@mapaq.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agrireseau.qc.ca/rap

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	**Niveau de risque**				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 20 juillet	Samedi 21 juillet	Dimanche 22 juillet	Lundi 23 juillet	Mardi 24 juillet
Régions intermédiaires :					
Capitale-Nationale (Portneuf, Deschambault, Saint-Augustin) et la rive sud de Québec (Lévis/Lauzon, Charny)	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé
Charlevoix	É-Moyen	Moyen	M-Faible	M-Faible	Faible (Élevé)[1]
Chaudière-Appalaches (Beauce)	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	Moyen (Élevé)[1]
Régions périphériques :					
Saguenay	É-Moyen	Moyen	M-Faible (Élevé)[1]	M-Faible (Élevé)[1]	Élevé
Lac-Saint-Jean	É-Moyen	Moyen	M-Faible	M-Faible (Élevé)[1]	Faible (Élevé)[1]
Bas-Saint-Laurent (Montmagny, L'Islet)	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	Moyen (Élevé)[1]
Bas-Saint-Laurent (Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Témiscouata)	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	Moyen (Élevé)[1]
Bas-Saint-Laurent (Rimouski, Mont-Joli)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Matapédia	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Gaspésie (secteur Nord)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen (Élevé)[1]	Élevé
Abitibi/Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé : Très élevé
Élevé
É-Moyen : Élevé à moyen
Moyen
M-Faible : Moyen à faible
Faible
T-Faible : Très faible
- : Données insuffisantes

1. Si votre champ reçoit des précipitations, le niveau de risque monte à des seuils élevé ou très élevé après la pluie. Surveillez attentivement vos conditions spécifiques.

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé et de l'orge avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le FOLICUR 432 F est homologué **pour le blé seulement**. Le PROLINE 480 SC, le PROSARO et le CARAMBA sont homologués pour le **blé et** pour l'**orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par les manufacturiers.** Consultez les étiquettes et les directives des manufacturiers à ces adresses :

FOLICUR 432 F : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Folicur432F.pdf
PROLINE 480 SC : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Proline480SC.pdf
PROSARO 250 EC : http://www.bayercropscience.ca/French/LabelMSDS/441/File.ashx
CARAMBA : https://agro.basf.ca/Est/Produits/Etiquette_du_produit/CARAMBA_FR_Label_2011_East.pdf

Vous trouverez de l'information utile concernant l'équipement et les stades de traitements aux adresses suivantes :

http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10gc10.pdf
http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11gc10.pdf

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
Claude Parent, agronome – Avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 38 – grandes cultures – 20 juillet 2012